

Rapport annuel 2022



Conception : Croix-Rouge vaudoise
Conception graphique : trivialmass.com
Photographies : © Croix-Rouge vaudoise / William Gammuto
Couverture : © ASphotowed
Impression : Imprimerie Baudat
Relecture : Jeanne-Marie Chabloz, Lu et corrigé

Sommaire

Message du Président	2
Message du Directeur	3
Organe et structure	4
Organigramme et Prestations	5
Le Comité et le Conseil de Direction	6
La CRV en chiffres	7
Service Communication	8
Service RH et Service Finance, administration et logistique	9
Service Recherche de Fonds	10
Recherche de fonds en chiffres	11
Prestations	12
Prestations en chiffres	13
Secteur Formation	14
Secteur Santé & Aide aux Familles	15
Secteur Social & Bénévolat	16
Garderie Les Koalas	17
Bilan au 31.12.22	18
Compte d'exploitation	19
Tableau de financement	20
Tableau de variation du capital	21
Annexes aux comptes annuels	22-29
Partenaires	30
Remerciements	31

Message du Président



Mesdames, Messieurs,
Chères et chers ami·e·s de la Croix-Rouge vaudoise,

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors que lors de notre dernière Assemblée générale j'évoquais les défis des années Covid-19 et la résilience dont a su faire preuve notre institution, voici que l'année 2022 a, elle aussi, été marquée par une crise de taille, lorsque le conflit en Ukraine a éclaté et que des milliers de personnes se sont retrouvées sur les routes de l'exil. Ce conflit nous a permis, si c'était nécessaire, de nous rappeler l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge. Elle réside dans l'action spontanée de personnes secourables : en 1859, sur le champ de bataille de Solferino, elles ont assisté des milliers de soldats blessés ou mourants – avec humanité, compassion et indépendamment de la nationalité des victimes. Depuis, les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont constamment étendu leurs domaines d'intervention.

*Si quelques-unes des forces
majeures de notre association
sont bien sa grande agilité
et sa capacité à agir rapidement
lorsque la situation le demande,
ce n'est jamais au détriment
des activités pérennes.*

Active sur le canton de Vaud, c'est ici que la Croix-Rouge vaudoise est venue en aide à notre population, de la manière qui semblait alors la plus adéquate et en complémentarité du travail effectué par l'État et d'autres institutions de terrain.

Si quelques-unes des forces majeures de notre association sont bien sa grande agilité et sa capacité à agir rapidement lorsque la situation le demande, ce n'est jamais au détriment des activités pérennes. Bien au contraire, l'année 2022 marque une progression dans tous nos domaines d'activité. Concrètement, cela signifie plus de familles aidées, d'enfants gardés, de personnes formées, de bénévoles engagé·e·s et donc de bénéficiaires âgé·e·s, en situation de handicap, précaires ou malades sorti·e·s de l'isolement.

Bien normal me direz-vous, puisque nous plaçons l'être humain au centre de notre travail et que nous souhaitons faire de notre société un monde meilleur dans lequel les valeurs de bienveillance et de proximité deviennent réalité. L'année 2022 est en ce sens une victoire. Après des années de baisses dues en grande partie à la crise du Covid-19, jamais autant de nouvelles personnes n'avaient rejoint nos rangs comme bénévoles. Preuve que la solidarité est bien présente et que nous sommes nombreuses et nombreux à souhaiter nous engager, aujourd'hui et demain, afin d'accompagner les plus vulnérables dans le respect de la dignité humaine.

Mes remerciements sincères vont aux équipes de la Croix-Rouge vaudoise, aux membres comme aux personnes qui nous soutiennent financièrement et sans lesquelles l'institution ne pourrait accomplir ses missions ainsi qu'aux pouvoirs publics qui ont réitéré, cette année également, leur confiance dans le travail effectué quotidiennement par notre institution.

Loïc Haldimann
Président de la Croix-Rouge vaudoise

Message du Directeur



Chères et chers ami-e-s de la Croix-Rouge vaudoise,

Que fait la Croix-Rouge vaudoise ? Si nous faisons un « micro-trottoir » auprès de la population, nous aurions probablement plus d'une dizaine de réponses différentes. Et à juste titre, car notre offre de prestations est très diversifiée. Nous sommes comme un arbre à plusieurs branches qui grandit harmonieusement, malgré les aléas d'un environnement qui change au fil des saisons et qui parfois subit les assauts de tempêtes : Covid-19, guerre en Ukraine, pour ne nommer que ces deux événements dramatiques.

Nous savons que nous sommes sur le bon chemin, car notre regard se porte devant nous. Nous vous proposons de regarder dans la même direction.

Parmi les trois grands axes évoqués par le Conseil d'État vaudois dans son programme de législature 2022-2027 figure le renforcement de la cohésion sociale, ce qui aura un impact important sur les secteurs de la santé, du social et de la migration. Des domaines sur lesquelles la Croix-Rouge vaudoise aussi agit depuis des années au travers de son engagement en faveur des plus vulnérables, et ce à tous les âges de la vie. Nous sommes un des maillons de cette « chaîne de la solidarité » interinstitutionnelle. La Croix-Rouge vaudoise est en effet une partenaire importante de la société du care.

Ainsi, le Département de la santé et de l'action sociale et la Direction générale de la cohésion sociale ont continué à faire pleinement confiance à la Croix-Rouge vaudoise en lui confiant, en plus du mandat de la Centrale Renfort Santé concernant la gestion de la crise Covid-19, celui de la gestion de la Centrale Renfort Bénévolat Ukraine. Outre cette mission de mise en

relation de bénévoles avec des institutions d'hébergements, nous avons pu également soulager quelque peu la souffrance de la population migrante ukrainienne par le biais de la distribution de bons pour des achats de première nécessité.

Ce bilan 2022 permet également de réaffirmer l'importance cruciale et l'indispensable contribution des bénévoles dans la lutte contre l'isolement et le réseau du maintien à domicile. Un objectif sociétal d'autant plus important étant donné la tendance démographique des prochaines décennies, mais dont les besoins se font fortement sentir dès à présent : nos bénévoles ont en effet accompagné cette année près de trois fois plus de bénéficiaires par rapport aux années précédentes.

L'année 2022 a aussi permis de poursuivre et de créer de nouveaux partenariats avec le milieu académique. La journée thématique proches aidant-e-s a été le fruit d'un effort commun avec la Haute École de Santé Vaud et l'Association des proches aidants. La remise du Prix Croix-Rouge vaudoise, reconnaissant la qualité d'un travail de bachelor, à la Haute École de la Santé La Source ainsi qu'à la Haute École de Travail Social et de la Santé Lausanne permet de démontrer l'importance que nous accordons aux professionnel-le-s de demain, celles et ceux qui déjà par leurs réflexions « sèment » les graines des changements futurs en faveur des plus vulnérables.

Nous savons que nous sommes sur le bon chemin, car notre regard se porte devant nous. Nous vous proposons de regarder dans la même direction.

Avec toute ma reconnaissance envers nos bénévoles, nos nombreux partenaires, nos membres, nos donateurs et donatrices, sans qui nous ne pourrions accomplir nos missions.

Daniel Drainville
Directeur de la Croix-Rouge vaudoise

Rapport de performance

Organe et structure

La « Croix-Rouge vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse » est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est inscrite au Registre du commerce depuis le 15 juin 2012.

Il s'agit d'une association cantonale au sens des statuts de la Croix-Rouge suisse, dont elle est membre active. Elle a pour but d'accomplir les tâches humanitaires prévues par les statuts de la Croix-Rouge suisse, conformément aux Principes fondamentaux de cette dernière, et elle est reconnue comme œuvre d'entraide et d'utilité publique.

Elle assure en particulier, sur le territoire et au niveau cantonal :

- l'exécution des décisions prises par les organes factuels de la Croix-Rouge suisse ;
- la coordination des décisions et des actions entreprises, notamment dans les domaines sociaux et médico-sociaux ;
- des activités propres, notamment d'aide aux jeunes parents, aux personnes âgées et en faveur de l'enfance défavorisée ;
- la gestion d'un Secteur Formation, spécialement pour les métiers de la santé, de l'aide à la famille et du bénévolat ;
- la collaboration avec d'autres organisations de la Croix-Rouge suisse et des institutions poursuivant des buts similaires.

La Croix-Rouge vaudoise se veut présente sur l'ensemble du territoire vaudois et la majorité de ses prestations y sont aujourd'hui proposées sur l'entier du canton.

Ses organes sont les suivants :

- l'Assemblée générale : représentée par les membres de l'Association cantonale vaudoise ;
- le Comité : les membres sont élu·e·s à la majorité par l'Assemblée générale, pour trois ans et rééligibles pour trois mandats au plus ;
- l'Organe de révision : représenté pour l'exercice 2022 par la fiduciaire Fidacor SA.

Ses engagements

La Croix-Rouge vaudoise concentre l'entier de ses activités en faveur de la population locale. Son action repose sur le travail de personnes bénévoles motivé·e·s et formé·e·s, de collaboratrices et collaborateurs professionnel·le·s et qualifié·e·s ainsi que sur le soutien de ses membres, donatrices et donateurs.

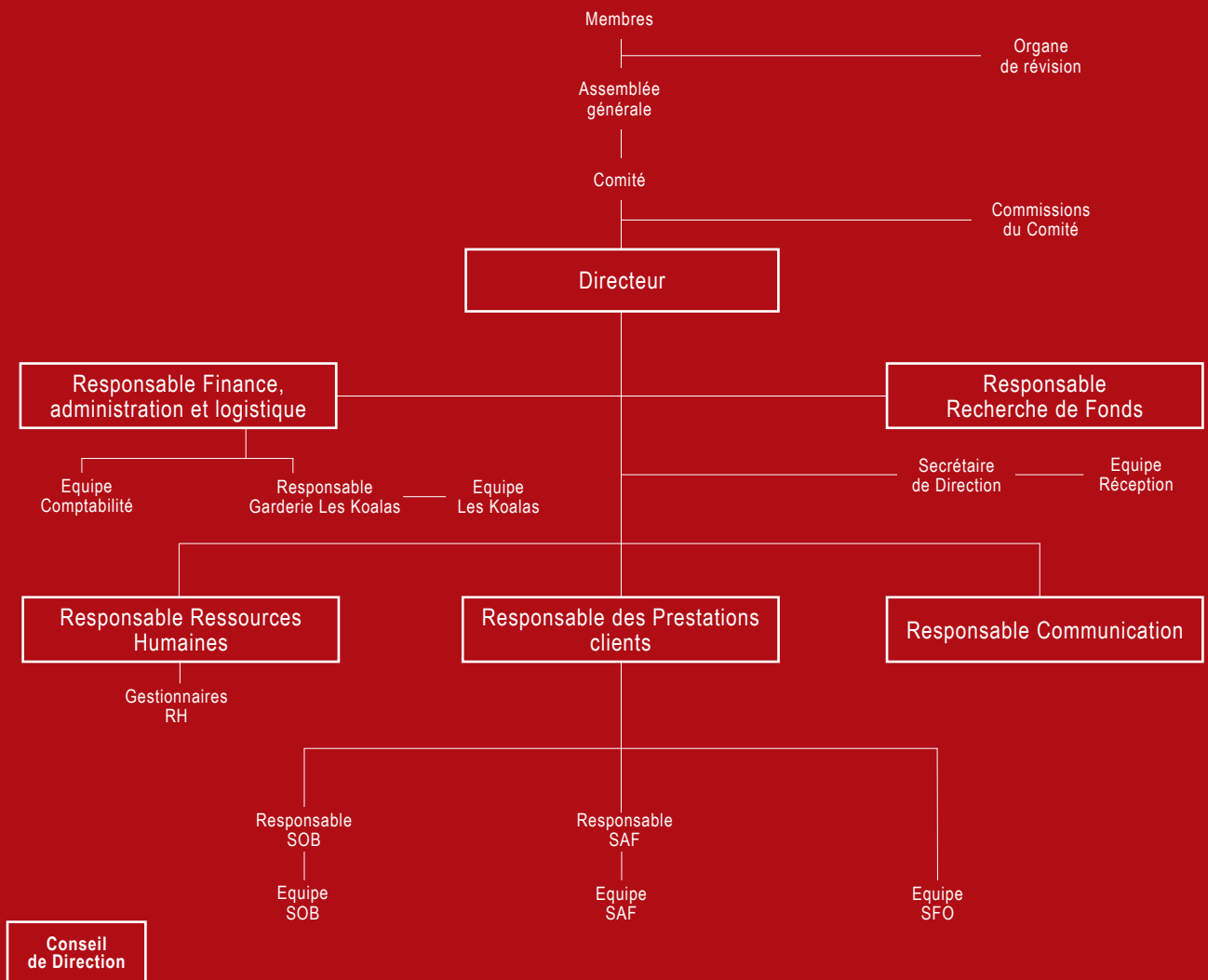
La Croix-Rouge vaudoise est financièrement indépendante de la Croix-Rouge suisse. Ses ressources se composent des dons de ses membres, donatrices et donateurs, du soutien de certaines entreprises et de subventions des pouvoirs publics pour des activités bien précises.

Sa mission

Est orientée sur trois axes principaux :

- Protéger la vie ;
- Promouvoir la santé ;
- Préserver la dignité humaine.

Organigramme



Prestations

Secteur Social & Bénévolat (SOB)

- Assistance aux courses et aux repas
- Accompagnement aux loisirs
- Relève bénévole pour proches aidant·e·s
- Aide aux déplacements tl
- Transports de personnes à mobilité réduite
- La Chaise rouge
- Boutique Au Fil Rouge
- Fonds Mimosa
- Insertion sociale et professionnelle

Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF)

- Garde d'enfants malades
- Parents-Rescousse
- Relève parentale
- Baby-Sitting
- Trait d'Union

Secteur Formation (SFO)

- Auxiliaire de santé
- Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires (PDSB)
- Garde d'enfants à domicile
- Premiers secours
- Baby-Sitting
- Proches aidant·e·s
- Vivre dans la diversité

Le Comité et le Conseil de Direction

Le Comité



Loïc Haldimann
Président



Allegra Chapuis
Vice-présidente



Gabriel Cottier
Membre



Marc Favez
Membre



Pascal Frei
Membre



Julie Hautdidier-Locca
Membre



Marc Hermant
Membre



Shyhrete Rexhaj
Membre



Anne Schaerrer
Membre

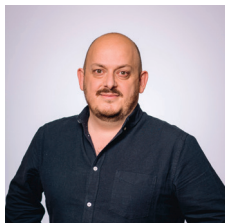
Le Conseil de Direction



Daniel Drainville
Directeur
Responsable RH a.i.



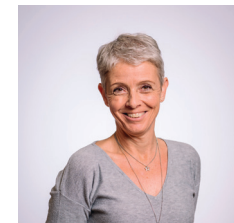
Anne-Catherine Clément
Responsable
Communication



Diego Lindlau Glejser
Responsable des
Prestations clients



Pascal Patrizi
Responsable Finance,
administration et
logistique



Nathalie Schaer
Responsable de la
Recherche de Fonds

La CRV en chiffres

28 450

heures d'engagement bénévoles

13 041

membres

11 845

heures de garde

1 742

apprenant·e·s

1 880

interventions auprès des familles

615

baby-sitters formé·e·s

662

bénévoles régulier·ère·s

242

certificats d'auxiliaires
de santé décernés

103

collaborateur·rice·s

10

nationalités différentes dans
les bureaux de Beau-Séjour

Service Communication

2022 a été la première année d'exercice complet pour le Service Communication, créé en juin 2021. L'objectif, atteint, était de poser les bases d'une communication digitale efficace, d'augmenter la visibilité de la Croix-Rouge vaudoise auprès de ses différents publics et de prendre sa place en tant qu'institution de premier plan dans le paysage médiatique vaudois ainsi qu'auprès des différents partenaires.

La mise en place et le développement d'une communication digitale efficace ont été déployés en trois volets. Tout d'abord, par une présence accrue et régulière sur les réseaux sociaux, avec des publications reflétant le quotidien de l'institution, ses prestations et ses actualités. L'objectif était d'augmenter le nombre d'abonné-e-s, de donner une image dynamique et vivante ainsi que de tenir le public informé en continu. Au 31 décembre 2022, les réseaux sociaux de la Croix-Rouge vaudoise comptaient 1957 abonné-e-s sur Facebook, 859 sur Instagram et 981 sur LinkedIn.

*L'objectif, atteint, était de
poser les bases d'une
communication digitale efficace
et d'augmenter la visibilité de la
Croix-Rouge vaudoise auprès
de ses différents publics.*

Afin de toucher les publics cibles de manières différentes et de créer une liste de diffusion plus concrète de personnes intéressées par les activités de la CRV, une newsletter externe a été lancée durant l'année 2022. Trois éditions ont pu être diffusées, au lieu des quatre initialement prévues, en raison du conflit en Ukraine qui a bien évidemment bouleversé les activités de l'institution. La newsletter de la CRV comptait 1682 abonné-e-s au 31 décembre 2022.

Enfin, le site internet a demandé un effort important, afin d'améliorer son référencement, la navigation sur ses pages, en particulier sur smartphone, et le contenu, pour mieux se positionner sur les secteurs d'activités clés. 56 articles ont ainsi été publiés en 2022.

Au niveau médiatique, la Croix-Rouge vaudoise a profité d'une couverture régulière sur toute l'année, comptabilisant 30 articles imprimés, 3 interviews radio et télévision ainsi que 22 nouvelles en ligne. Les trois moments clés ont été le lancement de la Centrale Renfort Ukraine au mois d'avril, l'Assemblée générale de l'institution au mois de juin et le partenariat avec les transports publics lausannois au mois de décembre.

Après deux années marquées par le Covid-19, 2022 a signifié le retour à de nombreux événements en présentiel, permettant aux équipes des secteurs de se rendre sur le terrain. Elles ont pu être soutenues par le Service Communication qui a produit du matériel visuel (roll-up, oriflammes, etc.) et organisé un système de commande pour la diffusion de *goodies* et de flyers. Les secteurs de la CRV ont fait appel à ce système huit fois en 2022.

Conjointement aux activités citées précédemment, le Service Communication a développé plusieurs projets afin d'améliorer l'image de l'institution et poursuivre les objectifs fixés : la mise en place de campagnes digitales ou encore la remise d'un Prix Croix-Rouge vaudoise à la Haute École de la Santé La Source et à la Haute École de Travail Social et de la Santé Lausanne (HETSL), en font partie.

L'année 2023 verra la consolidation des efforts déployés, le développement des audiences et la création de nouvelles formes de communication pour les différentes prestations de notre institution.

Anne-Catherine Clément
Responsable Communication

Service RH et Service Finance, administration et logistique

Le Service des Ressources Humaines et le Service Finance, administration et logistique ont connu en 2022 une profonde mue au sein de notre institution. Il s'agissait en effet de réfléchir de façon approfondie aux fonctionnements de ces deux services et aux processus en place, dans une démarche d'amélioration continue en coconstruction avec les équipes à l'interne.

L'année 2022 a ainsi signifié la première année civile de fonctionnement de la Commission du personnel de la Croix-Rouge vaudoise. Composée de trois membres, cette dernière est un organe de consultation, d'information et de défense des intérêts du personnel de la CRV. Elle représente l'ensemble des personnes salariées mensualisées, à l'exception des membres du Conseil de Direction. Une première Assemblée générale s'est tenue courant 2022. La Commission du personnel a rencontré une délégation du Conseil de Direction composée du Directeur et du Responsable des Prestations clients lors de 7 réunions.

*La Croix-Rouge vaudoise
souhaite être une
employeuse moderne, dynamique
et à l'écoute du bien-être de
ses collaboratrices et
collaborateurs*

Les travaux d'audit interne puis de mise à jour des processus et des prestations du Service des Ressources Humaines ont permis en particulier de revoir l'ensemble du contenu des dossiers du personnel et de rencontrer chaque équipe de travail afin de définir de nouveaux descriptifs de fonctions, une étape indispensable avant de démarrer le travail sur la politique salariale. La Croix-Rouge vaudoise souhaite en effet être une employeuse moderne, dynamique et à l'écoute du bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs.

Un important « chantier » s'est poursuivi en 2022, à savoir la mise en œuvre du nouvel ERP – logiciel de gestion « CID - YODA » issu de la collaboration avec notre partenaire informatique Fair-IT. Le Service RH et le Service Finance, administration et logistique ont donc entamé les travaux préparatoires à la mise en œuvre opérationnelle – dès le mois de janvier 2023 – du nouvel ERP qui permettra de regrouper, graduellement sur les années 2023 et 2024, toutes les prestations de l'institution. Outre une amélioration et une rationalisation des processus, il sera possible d'avoir en tout temps une vue d'ensemble des activités et un suivi optimal de toutes les personnes qui en bénéficient.

D'un point de vue financier, l'année 2022 se termine avec un résultat de l'exercice équilibré après variation du capital de fonds et du capital de l'organisation, alors que le budget prévoyait un résultat de l'exercice déficitaire. Néanmoins, il est à relever que le résultat d'exploitation se veut inférieur à la prévision budgétaire malgré un effort important sur le contrôle des charges d'exploitation. L'année 2022 a été marquée par une reprise plus que réjouissante de nos prestations, après deux années marquées par les effets de la crise sanitaire et sociale du Covid-19, mais malheureusement pas encore à la hauteur de nos objectifs budgétaires. La situation continuera à s'améliorer ces prochaines années.

Daniel Drainville,
Directeur et Responsable RH
ad intérim

Pascal Patrizi,
Responsable Finance,
administration et logistique

Service Recherche de Fonds

Les 365 journées qui viennent de s'écouler virent défilier des semaines intenses et des mois cruciaux pour tout un chacun. Envers et contre tout, pourtant, au centre de chacune de nos actions, nous avons eu à cœur et pour seul objectif de prendre soin de chaque être humain qui a croisé notre chemin et sollicité, souvent timidement, notre aide. En 2022, c'est grâce au précieux et fidèle soutien de ses bénévoles, membres, donateur·trice·s et partenaires que la Croix-Rouge vaudoise a pu assurer ses prestations et développer ses services en faveur des personnes les plus vulnérables du canton.

Confronté·e·s chaque jour à un nombre croissant de personnes qui sont dans l'urgence, que ce soient des parents ou leurs enfants, des jeunes évoluant dans un quotidien violent, des malades isolé·e·s, des aîné·e·s fragilisé·e·s, des personnes en situation de handicap ou même des apprenant·e·s en quête de la formation qui leur permettra d'intégrer le monde du travail, nous ne disposons que d'une «arme»: l'entraide.

Pour la seconde année consécutive, il n'a pas été possible de mener une campagne de recrutement de nouveaux membres. Cependant, nous avons pu compter sur la générosité et le soutien ô combien précieux de nos 13 041 membres et 3 261 donateur·trice·s pour poursuivre notre mission humanitaire de proximité.

*Le soutien et les valeurs
de ces hommes et femmes,
qui nous accordent leur confiance,
jour après jour, sont essentiels.*

Plus que jamais, la CRV place l'humain au centre de ses préoccupations. Elle s'engage en faveur des personnes vulnérables, isolées, fragilisées, celles qui sont en situation de handicap ou à mobilité réduite ainsi que de leurs proches. En tant qu'actrice sociale reconnue, elle favorise le lien et la solidarité. Elle forme des personnes désireuses de travailler dans le domaine de la santé ou de l'accompagnement.

Et c'est avec fierté que nous soulignons le renouvellement des collaborations suivantes, destinées à lutter contre la vulnérabilisation de la jeune génération, en permettant à ces enfants et jeunes issu·e·s de foyers aux revenus modestes de pouvoir s'intégrer socialement par des activités sportives, culturelles ou de loisirs, tout en leur évitant l'exclusion et les inégalités.

Nous tenions ici à relever la solidarité des magasins Nature & Découvertes, qui ont réitéré leur opération *Jouets solidaires*, laquelle a permis de récolter des jeux qui ont ensuite été remis aux enfants et adolescent·e·s hospitalisé·e·s au Service de Pédiatrie du CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois). Ces cadeaux égaieront le quotidien de ces enfants et jeunes fragilisé·e·s dans leur santé et contribueront à leur mieux-être.

La garderie du Chap'rond rouge a elle aussi renouvelé son élan de générosité envers les familles vulnérabilisées puisque, cette année encore, toute l'équipe s'est mobilisée, aux côtés des parents de ses bénéficiaires, pour offrir des boîtes cadeaux remplies de friandises, menus jouets et autres habits à des enfants victimes du conflit ukrainien et accueillis par l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants).

Les animatrices du Centre d'animation socioculturelle Palinzard (CAP) ont, de leur côté, organisé une démarche solidaire en customisant des boîtes d'allumettes, dont le produit de la vente, par les jeunes d'Epalinges, a alimenté le fonds destiné à soutenir l'enfance défavorisée du canton.

Le soutien et les valeurs de ces hommes et femmes, qui nous accordent leur confiance, jour après jour, sont essentiels. Grâce à leur générosité, nous avons pu offrir au cours de l'exercice écoulé un peu d'humanité aux personnes qui ont fait appel à nous.

Nathalie Schaer
Responsable de la
Recherche de Fonds

Recherche de fonds en chiffres



13 041

membres



3 261

donateur·trice·s

1,8 MIOS CHF

récoltés via la recherche de fonds

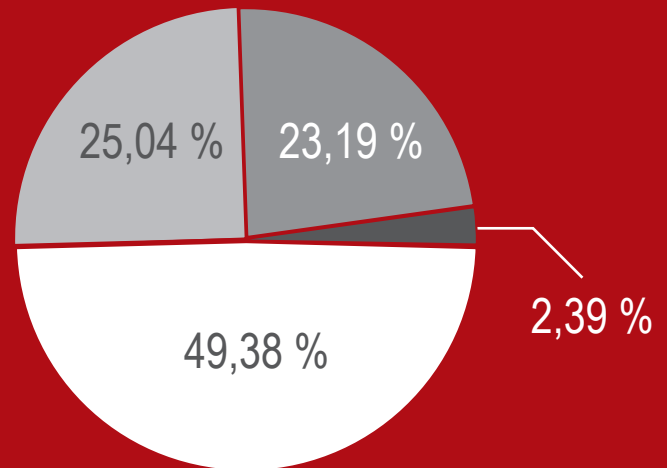
77.57 CHF

montant moyen de la cotisation
annuelle de nos membres

51.20 CHF

montant moyen du don réalisé
en faveur de notre institution

Provenance des revenus 2022



- Pouvoirs publics
- Recherche de fonds
- Facturation de prestations
- Œuvres d'entraide

45 090 CHF

récoltés en faveur du Fonds Mimosa

La Croix-Rouge vaudoise est certifiée
organisations d'utilité publique collectant des dons.



service de certification suisse des

Prestations

A l'instar du CICR à l'international et de la Croix-Rouge suisse sur le plan national, la Croix-Rouge vaudoise s'est mobilisée intensivement dès le début de la crise ukrainienne. En effet, l'année 2022 aura bien sûr été marquée par cette catastrophe humanitaire sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale qu'a été l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Un conflit à l'issue plus qu'incertaine à l'heure où nous rédigeons ces lignes et aux conséquences dramatiques pour la population de ce pays, que près de 8 millions d'habitant·e·s ont été contraint·e·s de fuir à ce jour selon l'UNHCR (données de février 2023).

Depuis le 12 mars 2022, les personnes arrivant en Suisse en provenance du territoire ukrainien peuvent obtenir un permis S sous certaines conditions. Ce statut confère un droit de séjour, d'hébergement, d'assistance ainsi qu'un accès aux soins médicaux. Actuellement, un peu plus de 65 000 de ces réfugié·e·s – essentiellement des femmes et des enfants – sont au bénéfice de ce précieux sésame, selon le SEM (données de février 2023).

Parallèlement à cette mobilisation inédite et particulièrement intense, nos équipes – tous secteurs confondus – ont continué à s'investir sans compter tout au long de l'année dans leurs missions usuelles.

A l'échelle cantonale, la Croix-Rouge vaudoise a dès lors très rapidement initié une mobilisation agile et multiforme afin de venir en aide à ces personnes, que ce soit par ses prestations de soutien et d'accompagnement, en contribuant à une opération de distribution de bons Coop coordonnée par la Croix-Rouge suisse et permettant l'acquisition de produits de première nécessité ou encore en recrutant des bénévoles souhaitant aider des réfugié·e·s par le biais de sa Centrale Renfort Bénévolat Ukraine, dispositif innovant qu'elle a mis en place et piloté sous mandat de l'État de Vaud.

Cet appui matériel et émotionnel désintéressé apporté aux plus vulnérables constitue l'ADN de notre organisation. Fidèles à nos valeurs, nous continuerons à faire en sorte qu'il soit offert à toutes celles et ceux qui en manifestent le besoin, sans distinction d'origine, de nationalité ou encore de statut légal.

Parallèlement à cette mobilisation inédite et particulièrement intense, nos équipes – tous secteurs confondus – ont continué à s'investir sans compter tout au long de l'année dans leurs missions usuelles, répondant avec autant de professionnalisme que d'agilité aux besoins de milliers de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire du canton de Vaud. Vous le constaterez par vous-même dans les pages qui suivent : au-delà des chiffres, nos actions transforment la société, au sens où elles contribuent de façon déterminante à réduire les inégalités et à combattre l'isolement, en renforçant la cohésion sociale.

Le présent rapport annuel veut aussi refléter et souligner l'engagement absolument décisif de nos collaboratrices, collaborateurs et bénévoles au quotidien sur le terrain. Garant·e·s du sens et de la qualité de nos prestations, armé·e·s de leurs idéaux de justice et de solidarité, leur implication exemplaire permet d'ouvrir le champ des possibles. Ils et elles sont la force de la Croix-Rouge vaudoise et font notre plus grande fierté.

Diego Lindlau Glejser
Responsable des
Prestations clients

Prestations en chiffres

Secteur Formation (SFO)

43 719

heures/participant·e·s

3 500

heures dispensées

1 742

participant·e·s

242

apprenant·e·s Auxiliaire de santé CRS

615

baby-sitters formé·e·s

Secteur Santé et Aide aux Familles (SAF)

11 845

heures de garde

1 880

interventions

666

enfants gardé·e·s

776

usager·ère·s Baby-Sitting

451

familles accompagnées

Secteur Social et Bénévolat (SOB)

28 450

heures d'engagement bénévoles

662

bénévoles régulier·ère·s

1 317

bénéficiaires

210

enfants et jeunes aidé·e·s

148

bénévoles nouvellement engagé·e·s

Secteur Formation

A la sortie d'une crise pandémique ayant très lourdement impacté le monde de la formation initiale ou continue, du fait notamment de mesures sanitaires extrêmement contraignantes qui ont drastiquement bridé les possibilités d'organiser des cours en présentiel, l'année 2022 nous a permis une reprise progressive des activités de notre Secteur Formation (SFO).

La pandémie a cependant été riche d'enseignements pour notre institution. Ainsi, la question de la digitalisation de la formation a été au cœur de nos préoccupations et réflexions cette année. Objectif: requestionner l'ensemble de notre offre de cours, en examinant l'opportunité de digitaliser tout ou partie de ceux-ci, afin de les rendre plus attractifs et accessibles pour des apprenantes et des apprenants, toujours plus en demande de pouvoir les suivre au moins en partie à distance, voire à leur propre rythme et en marge de leur activité professionnelle.

L'engagement au second semestre 2022 d'une Coordinatrice pédagogique au sein du SFO, experte dans ce domaine et qui occupe le poste de Responsable de ce secteur depuis le 1^{er} janvier 2023, nous a permis de poursuivre efficacement ce chantier prioritaire et le développement de notre offre de formations labellisée eduQua.

En attendant, l'exercice 2022 marque une légère baisse de fréquentation de nos cours AS CRS, destinés à former des auxiliaires de santé. Un métier, qui comme nombre d'autres professions des domaines des soins au sens large, souffre aujourd'hui d'une certaine baisse d'attractivité. Nous avons néanmoins assuré 18 sessions de cette formation sur l'année pour le compte de 242 candidat·e·s et un total de 2 160 heures de cours.

Nos cours Baby-Sitting (BS) ont quant à eux permis de former 615 jeunes de 13 à 20 ans en 2022, à l'occasion de 44 sessions de deux jours leur permettant d'acquérir une connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant, la maîtrise de certains gestes essentiels (nourrir, baigner, langer, coucher un bébé), ainsi que de se sensibiliser aux risques d'accidents liés à cette activité.

Destinée à un public adulte, la formation Garde d'Enfants à Domicile (GED) apporte pour sa part les connaissances indispensables à la prise en charge d'un·e enfant en bonne santé ou malade et relatives aux besoins de la famille en situation de crise. En 2022, 2 sessions de 7,5 jours de cours ont permis de former 8 apprenant·e·s, dont 6 ont rejoint le pool d'Assistant·e·s Croix-Rouge (ACR) de notre Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF).

Fruit d'une collaboration exclusive en Suisse entre la Croix-Rouge vaudoise et l'ASSTSAS au Québec, notre formation PDSB (Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires) suscite par ailleurs toujours autant d'intérêt avec 400 heures de cours dispensées en 2022 nous incitant à doubler le nombre de nos formateurs et formatrices en mesure de la donner à l'avenir.

La pandémie a cependant été riche d'enseignements pour notre institution. Ainsi, la question de la digitalisation de la formation a été au cœur de nos préoccupations et réflexions cette année.

Enfin, nos formateurs et formatrices sont intervenu·e·s cette année dans la formation initiale et continue de 223 bénévoles impliqué·e·s dans les nombreuses prestations d'accompagnement et de soutien pilotées par notre Secteur Social & Bénévolat (SOB), au cours de 21 sessions de formation qui leur étaient spécifiquement destinées.

Diego Lindlau Glejser
Référént pour le secteur,
Responsable
des Prestations clients

Jennifer Schneuwly
Coordinatrice pédagogique
(dès le 14.06.2022)
Responsable Secteur
Formation dès le 01.01.23

Secteur Santé & Aide aux Familles

En 2022, la Croix-Rouge vaudoise a assuré 11 845 heures de garde d'enfants à domicile via les diverses prestations de son Secteur Santé & Aide aux Familles (SAF). Par son entremise, 451 familles et 666 enfants ont ainsi pu bénéficier de l'expertise et de l'engagement sans faille de 36 de ses fidèles Assistant·e·s Croix-Rouge (ACR), mobilisé·e·s quotidiennement sur l'ensemble du territoire de notre canton.

Dans le cadre de la prestation Garde d'Enfants Malades (GEM), un peu plus de 4 000 heures de missions ont été effectuées auprès de 310 enfants de 0 à 12 ans souffrant de diverses maladies infantiles ; ce qui représente un volume 20 % supérieur à celui réalisé en 2021.

La prestation Parents Rescousse (PR) comptabilise pour sa part 6 473 heures de missions en 2022 ; soit un volume stable par rapport à l'an dernier. Nous sommes ainsi intervenu·e·s auprès de 315 enfants, dont les parents faisaient face à des problématiques plus ou moins complexes de garde défaillante à court, moyen et long terme, mettant parfois en péril l'équilibre vie professionnelle – vie familiale.

*451 familles et 666 enfants
ont ainsi pu bénéficier de
l'expertise et de l'engagement
sans faille de 36 de ses
fidèles Assistant·e·s
Croix-Rouge (ACR).*

Par ailleurs, 5 familles avec enfants atteints d'un cancer, qui étaient épaulées par notre projet pilote Relève Parentale en 2021, ont pu continuer à bénéficier du soutien individualisé de nos ACR en 2022 pour un volume global de 335 heures d'intervention. Ceci a été rendu possible grâce à un effort financier conjoint de l'Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC), de la Croix-Rouge vaudoise et de la Croix-Rouge suisse. Notre objectif, à compter de 2023, est de poursuivre et intensifier

notre soutien à ces familles, mais également de venir en aide à des parents avec enfants atteints de pathologies chroniques autres que le cancer, en mobilisant divers partenaires du réseau sociosanitaire vaudois.

Sur mandat des autorités judiciaires cantonales, la Croix-Rouge vaudoise pilote la prestation Trait d'Union (TU), dont l'objectif est de favoriser l'exercice du droit de visite en faveur des enfants de parents séparés ou divorcés. En cas de séparation difficile, le maintien d'un lien de qualité entre l'enfant et ses deux parents est en effet essentiel. En 2022, nous avons suivi avec succès 10 familles, sur des mandats d'une durée de neuf mois et à raison d'une visite médiatisée toutes les deux semaines. Au final, 1 043 heures de missions ont été réalisées par nos ACR spécialement formé·e·s à ces enjeux, qui ont accompagné avec toute la bienveillance requise 29 enfants évoluant parfois dans des contextes familiaux en forte tension.

Les familles de notre canton peuvent bénéficier en tout temps du service de Baby-Sitting offert par la Croix-Rouge vaudoise, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle leur donnant accès à une liste personnalisée de baby-sitters formé·e·s par nos soins. En 2022, 442 jeunes étaient inscrit·e·s dans ce répertoire et 776 familles ont fait appel à leurs services en contrepartie d'une rémunération horaire à la fois abordable et équitable.

Pauline Strehler
Responsable Secteur
Santé & Aide aux familles
(dès le 01.10.22)

Secteur Social & Bénévolat

Notre Secteur Social & Bénévolat (SOB) a pu compter sur l'indispensable engagement de 662 bénévoles régulier·ère·s pour déployer ses activités en 2022. Des citoyennes et citoyens de tous âges et horizons, sans qui ces prestations n'existeraient pas. Ce sont ainsi quelque 28 000 heures de bénévolat qui ont été accomplies cette année au service de personnes souvent socialement fragilisées et en situation de précarité.

Force vive de notre action, nos bénévoles ont été comme chaque année formé·e·s par nos soins, dans le cadre de journées d'introduction et de formation continue organisées en collaboration avec nos partenaires de Caritas Vaud et de Pro Senectute Vaud. Ces dernières leur ont permis d'acquérir des compétences clés pour leurs activités de terrain, mais également de veiller à leur bien-être en tant que bénévoles.

Au quotidien, les collaborateur·trice·s du SOB nous ont permis de répondre avec efficacité et agilité aux besoins croissants et toujours plus complexes de nos bénéficiaires. Leur remarquable implication dans nos missions d'insertion sociale et professionnelle ont par ailleurs permis de former 18 personnes sur l'année dans les domaines de l'accompagnement médico-social, de la vente et de l'accueil.

Notre boutique d'habits de seconde main Au Fil Rouge, basée à Aigle, fonctionne grâce à une équipe composée de bénévoles et de personnes en mesure d'insertion sociale, encadrées par une collaboratrice de la Croix-Rouge vaudoise. Cette année, son volume d'activités a progressé de près de 15 % par rapport à celui de l'an dernier.

Les prestations de notre Service d'aide et d'accompagnement relèvent de l'appui aux activités quotidiennes. Elles proposent par exemple de l'assistance aux courses et repas ou encore une relève bénévole destinée aux proches aidant·e·s. Cette année, ce service a eu l'avantage de réactiver un partenariat avec les transports publics de la région lausannoise (tl), afin d'offrir une assistance gratuite aux personnes sollicitant un accompagnement bénévole dans le cadre de leurs déplacements en transports en commun.

Notre Service des transports permet quant à lui aux personnes âgées et à mobilité réduite de se rendre à leurs rendez-vous à caractère thérapeutique accompagnées de bénévoles, qui les y conduisent en toute sécurité et avec leur véhicule privé. En 2022, plus de 228 000 kilomètres ont ainsi été parcourus à travers le canton de Vaud pour le compte de 638 bénéficiaires.

Les bénévoles de La Chaise rouge – prestation proposée en partenariat avec Pro Infirmis Vaud et visant à favoriser l'accès aux loisirs pour les personnes en situation de handicap – ont pour leur part réalisé en 2022 près de 500 sorties (théâtres, musées, cinémas, concerts, excursions, etc.) en tandem avec 40 bénéficiaires.

*Au quotidien,
les collaboratrices et
collaborateurs du SOB nous ont
permis de répondre avec efficacité
et agilité aux besoins croissants
et toujours plus complexes
de nos bénéficiaires.*

Enfin, le Fonds Mimosa intervient en finançant des activités favorisant l'intégration sociale de l'enfant, ainsi que son épanouissement, en contribuant notamment au paiement de camps de vacances ou d'activités de loisirs et culturelles. En 2022, 210 enfants ont pu bénéficier de cette aide ponctuelle, soit 40 de plus qu'en 2021.

Paul Milliet
Responsable Secteur
Social & Bénévolat

Garderie Les Koalas

La Garderie Les Koalas, qui fait partie du Réseau-L de la ville de Lausanne, accueille des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à l'entrée en première année scolaire. Les expériences que les enfants vivent dans notre structure jouent un rôle important pour leur développement et leur vie future, raison pour laquelle nous mettons tout en œuvre pour que la garderie soit un lieu harmonieux et sécurisant, qui permette l'épanouissement personnel des enfants, dans le respect des autres et de l'environnement.

Afin de contribuer à son bien-être et le guider vers l'autonomie, nous permettons à l'enfant de découvrir et développer ses compétences personnelles et sociales dans un cadre collectif. L'équipe éducative assure ainsi l'accompagnement pédagogique des enfants en portant une attention constante à la sécurité physique et affective. Nous travaillons en partenariat avec les familles, afin que les parents puissent envisager la continuité de leur responsabilité éducative avec sérénité et confiance.

Les expériences que les enfants vivent dans notre structure jouent un rôle important pour leur développement et leur vie future.

Cette année 2022 nous a néanmoins apporté un certain nombre de difficultés. Dans l'ensemble du Réseau-L, le personnel formé disponible pour faire des remplacements se fait de plus en plus rare nous amenant parfois à la limite de nos moyens. Mais nous avons pu assurer le maintien de la prestation en grande partie grâce à la flexibilité de l'équipe éducative.

Nous constatons, depuis quelque temps déjà, davantage de situations familiales compliquées. Nous sommes constamment à l'écoute des enfants tout en prenant note de ce qu'ils et elles peuvent partager avec nous. Selon l'art. 32 de la loi d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant (LVPAE), nous sommes dans l'obligation de signaler un enfant en danger dans son développement. Il a malheureusement fallu faire face à cette situation à deux reprises au cours de l'année 2022.

Le nombre d'enfants avec un besoin d'encadrement spécifique est également en augmentation. Entre le moment du constat de la difficulté, du diagnostic et de la possibilité de mettre en place un accompagnement spécifique, il se passe en général plusieurs mois. Ainsi, la situation d'un enfant que nous avons accueilli en 2022, diagnostiqué après cinq mois d'accueil, a obligé l'équipe à trouver des solutions d'encadrement par ses propres moyens tout en assurant la qualité d'accueil pour les autres enfants.

Sur l'ensemble de l'année 2022, la Garderie Les Koalas a assuré l'encadrement de 50 enfants de 22 nationalités et de 19 langues différentes, et ceci pendant 48 298,5 heures.

Christina Zimmermann
Responsable de la garderie

Bilan au 31.12.22

en CHF	Précision chiffre annexe	2022	2021
ACTIFS			
Liquidités	1	5'808'444.15	5'283'510.15
Liquidités « Mimosa »		26'799.05	44'318.90
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	149'443.15	220'174.15
./.. Du croire		(15'358.00)	(15'508.28)
Autres créances	2	56'120.50	140'575.70
Impôt anticipé		2'457.00	3'185.00
Dépôts		2'080.65	1'099.80
Stocks		-	2'346.05
Actifs de régularisation	3	609'608.03	237'479.06
Actifs circulants		6'639'594.53	5'917'180.53
Immobilisations corporelles			
- Mobilier et installations	4a	4'658.44	8'779.60
- Infrastructure		166'736.29	188'517.52
- Véhicule		-	1.00
- Aménagements		2.00	971.37
- Terrains		1.00	1.00
Immobilisations financières			
- Portefeuille de titres et métaux précieux	4b	868'641.00	1'008'601.00
- Prêt à long terme		-	800'000.00
- Garanties de loyers		20'419.95	20'419.95
Actifs immobilisés		1'060'458.68	2'027'291.44
TOTAL ACTIFS		7'700'053.21	7'944'471.97
PASSIFS			
Dettes à court terme	5	243'804.90	311'937.00
Dettes financières à court terme	6	-	-
Passifs de régularisation	7	45'617.04	21'821.97
Provision à court terme	8	142'239.64	101'201.08
Capitaux de tiers à court terme		837'661.58	624'960.05
Dettes financières à long terme	9	-	-
Capitaux de tiers à long terme		-	-
Capital des fonds		961'528.61	1'013'579.51
Capital des fonds	10	961'528.61	1'013'579.51
Capital de base		172'821.96	172'821.96
Capital lié		878'341.90	753'253.15
Capital libre		4'849'699.16	5'379'857.30
Capital de l'organisation	11	5'900'863.02	6'305'932.41
TOTAL PASSIFS		7'700'053.21	7'944'471.97

Compte d'exploitation

en CHF	Précision chiffre annexe	2022	2021
PRODUITS			
Produits de dons et de campagnes de recherche de fonds		1'828'678.41	2'795'939.00
Ventes de marchandises		93'387.00	82'274.15
Produits de prestations de services		1'600'801.16	1'613'797.62
Contributions des pouvoirs publics		3'607'259.70	3'702'958.00
Contributions d'œuvres d'entraide		174'725.76	52'231.85
Produits d'exploitation	12	7'304'852.03	8'247'200.62
CHARGES			
Charges pour dons et campagnes de recherche de fonds	15	(146'003.33)	(211'530.31)
Achats de marchandises	14	(2'442.55)	(105.25)
Prestations, aide matérielle	14	(115'372.78)	(116'033.00)
Charges de personnel	13	(5'831'442.42)	(5'578'188.83)
Autres charges d'exploitation	16	(1'370'262.16)	(1'252'057.46)
Charges d'exploitation		(7'465'523.24)	(7'157'914.85)
Résultat d'exploitation		(160'671.21)	1'089'285.77
Amortissements sur immobilisations corporelles	4a	(154'385.11)	(135'125.79)
Résultat financier	17	(146'547.86)	2'935.53
Résultat exceptionnel	18	4'483.89	115'167.15
Résultat avant variation du capital des fonds et de l'organisation		(457'120.29)	1'072'262.66
Dotations au capital des fonds	20	(216'813.16)	(238'740.32)
Prélèvements au capital des fonds	20	268'864.06	182'746.65
Résultat avant variation du capital de l'organisation		(405'069.39)	1'016'268.99
Dotations au capital de l'organisation	20	(780'736.42)	(2'100'377.00)
Prélèvements au capital de l'organisation	20	1'185'911.25	1'085'736.15
Résultat de l'exercice		105.44	1'628.14

Tableau de financement

Le tableau de financement complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissements et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Croix-Rouge vaudoise.

en CHF	Précision chiffre annexe	2022	2021
Résultat avant variation du capital de l'organisation	20	(405'069.39)	1'016'268.99
Variation du capital des fonds		(52'050.90)	55'993.67
Amortissements	4a		
- Mobilier et infrastructure		153'415.74	132'302.63
- Aménagements/terrains		969.37	2'823.16
Attribution/(dissolution) de ducroire		(150.28)	(5'645.29)
(Plus-value) / moins-value sur les titres et les garanties	17	139'960.00	(11'385.90)
(Augmentation) / diminution titres		0.00	0.00
(Augmentation) / diminution créances		70'731.00	90'415.80
(Augmentation) / diminution dépôts		(980.85)	(65.80)
(Augmentation) / diminution impôt anticipé		728.00	(217.95)
(Augmentation) / diminution stocks		2'346.05	0.00
(Augmentation) / diminution autres créances		84'455.20	64'720.50
(Augmentation) / diminution actifs de régularisation		(372'128.97)	(77'006.51)
Augmentation / (diminution) dettes à court terme		(68'132.10)	(105'399.61)
Augmentation / (diminution) passifs de régularisation		239'795.07	(27'491.46)
Augmentation / (diminution) provision à court terme		41'038.56	25'192.15
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	19	(165'073.50)	1'160'504.38
(Investissements) / désinvestissements placements financiers		800'000.00	(1'797'215.10)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations corporelles	4a	(127'512.35)	(25'1144.10)
(Investissements) / désinvestissements immobilisations s/exploitation	4a	0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	19	672'487.65	(2'048'359.20)
Augmentation / (diminution) dettes financières à court terme		0.00	(650'000.00)
Augmentation / (diminution) dettes financières à long terme		0.00	0.00
Flux financiers provenant de l'activité de financement		0.00	(650'000.00)
Total flux financiers	19	507'414.15	(1'537'854.82)
Disponibilités au 1er janvier		5'327'829.05	6'865'683.87
Disponibilités au 31 décembre		5'835'243.20	5'327'829.05
Variation des disponibilités	19	507'414.15	(1'537'854.82)

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau.

Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des prestations de services.

Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explications Lettre	Existant initial 01.01.2022	Rentrées	Résultat de l'exercice	Sorties	Existant final 31.12.2022
Capital des fonds						
-	Fonds affectés jeunesse	25'000.00	65'000.00		(46'868.39)	43'131.61
-	Fonds affectés aide à la famille	367'093.80	3'570.00		(22'332.50)	348'331.30
-	Fonds affectés travaux	82'753.35			(8'021.25)	74'732.10
-	Fonds affectés informatique	135'895.70	40'000.00		(67'947.85)	107'947.85
-	Fonds affectés social et bénévolat	260'544.85	56'250.00		(11'000.90)	305'793.95
-	Fonds affectés péréquation réseau L	24'374.17			(11'172.80)	13'201.37
-	Fonds affectés demande individuelle	19'072.50	40'370.00		(17'502.00)	41'940.50
-	Fonds affectés péréquation UPPEC	98'845.14	11'623.16		(84'018.37)	26'449.93
	Total Capital des fonds	1'013'579.51	216'813.16		(268'864.06)	961'528.61
Capital de l'organisation						
	Capital de base	172'821.96				172'821.96
-	Fonds liés 2ème pilier	87'480.15				87'480.15
-	Fonds liés support	38'384.00				38'384.00
-	Fonds liés fondations	1'668.60				1'668.60
-	Fonds liés structure CRV	6'480.40			(2'150.00)	4'330.40
-	Fonds liés Croix-Rouge suisse	119'240.00	94'000.00			213'240.00
-	Fonds liés Développement opérationnel	500'000.00			(66'761.25)	433'238.75
-	Fonds lié PSY Ukraine	0.00	100'000.00			100'000.00
	Capital lié	753'253.15	194'000.00		(68'911.25)	878'341.90
	Capital libre	5'379'857.30	586'736.42	105.44	(1'117'000.00)	4'849'699.16
	Total Capital de l'organisation	6'305'932.41	780'736.42	105.44	(1'185'911.25)	5'900'863.02

Annexes aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'Association Croix-Rouge vaudoise sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC 21, le guide Harmonisation des comptabilités des AC CR, les standards de la Fondation ZEW0, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation. Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de l'Association Croix-Rouge vaudoise. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des SWISS GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Organisations poursuivant des buts similaires :

- Croix-Rouge Suisse (CRS)
- Fondation Humanitaire de la Croix-Rouge suisse (FAH)
- Association Vaudoise d'Aide et de Soins A Domicile (AVASAD)
- Pro Senectute Vaud (PSV)
- Caritas Vaud (CVD)
- Pro Infirmis Vaud (PIVD)
- Association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HévivA)
- Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB)
- Service De l'Emploi (SDE)
- Service de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education de la Ville de Lausanne
- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS)
- Service de Prévoyance et Aide Sociale (SPAS)
- Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)
- Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)
- Unité de Pilotage des Prestations Educatives Contractualisées (UPPEC)
- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
- Office de l'Assurance Invalidité (OAI)
- Association pour la Santé et la Sécurité du Travail, Secteur des Affaires Sociales, Québec (ASSTSAS)
- Sodimed SA

Bilan

¹⁾ Liquidités :

Ces dernières sont composées des comptes de chèques postaux et bancaires ainsi que des caisses des antennes régionales. Tous les montants sont tenus en CHF uniquement et ne font pas l'objet d'une conversion en fin d'exercice. Afin de diminuer les frais supplémentaires occasionnés par les intérêts négatifs, un montant en liquide de CHF 1'400'000.00 avait été déposé en 2021 dans un « safe » à la Banque Cantonale Vaudoise. Au vu des nouvelles conditions bancaires, ce dernier réintègrera les liquidités bancaires à fin mars 2023.

2) Créances – débiteurs :

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Ces dernières représentent les factures des prestations relatives aux différents Secteurs de l'Institution qui n'ont pas encore été encaissées en fin d'année ainsi que des soldes en notre faveur concernant les décomptes de charges sociales.

3) Actifs de régularisation :

Les montants d'actifs de régularisation de CHF 609'608.03 (CHF 237'479.06 en 2021) sont principalement composés de subventions à percevoir encore pour l'exercice 2022 dont CHF 510'493.08 (CHF 165'332.65 en 2021) de la part de collectivités publiques et CHF 29'644.10 (CHF 38'786.11 en 2021) de la part d'organisations poursuivant des buts similaires. Le solde représente des factures déjà honorées pour l'exercice 2023 ainsi que des produits divers à recevoir pour l'exercice 2022.

4a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire avec comme base les durées d'amortissement suivantes :

Mobilier et installations	4 ans
Infrastructure de bureau	3 ans
Aménagements	sur la base des baux à loyer

Tableau des immobilisations

en CHF	Mobilier Installations	Infrastructure bureau	Véhicule	Aménagements et Terrains	Total
Valeur brute au 01.01.2022	411 029,15	1 650 615,80	38 024,85	1 232 546,50	3 332 216,30
Investissements 2022	0,00	127 512,35	0,00	0,00	127 512,35
Valeur brute au 31.12.2022	411 029,15	1 778 128,15	38 024,85	1 232 546,50	3 459 728,65
Fonds d'amortissement au 01.01.2022	402 249,55	1 462 098,28	38 023,85	1 231 574,13	3 133 945,81
Amortissements 2022	4 121,16	149 293,58	1,00	969,37	154 385,11
Fonds d'amortissement au 31.12.2022	406 370,71	1 611 391,86	38 024,85	1 232 543,50	3 288 330,92
Valeur nette au 31.12.2022	4 658,44	166 736,29	0,00	3,00	171 397,73
Valeur nette au 01.01.2022	8 779,60	188 517,52	1,00	972,37	198 270,49

Les investissements inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas activés.

La rubrique « Aménagements » comprend les aménagements effectués dans les locaux sis à Lausanne (Beau-Séjour) ainsi que ceux de l'Antenne régionale d'Aigle et de la Garderie Les Koalas.

La valeur d'assurance incendie mobilière :
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2021
CHF 1'177'000.00 au 31.12.2022

A la suite d'un legs institué au nom de la Croix-Rouge vaudoise, des terrains agricoles situés à Breteigny ont été reçus comme donation en nature le 8 juin 2016, date de l'inscription au Registre foncier. Ils ont fait l'objet d'une inscription au bilan à CHF 1.- pour mémoire.

La Croix-Rouge vaudoise encaisse un montant de CHF 1'475.00/an au titre de location des terrains.

4b) Immobilisations financières :

Un montant de CHF 20'419.95 (CHF 20'419.95 en 2021) est bloqué sur quatre comptes de garantie de loyers. Un investissement dans des titres pour un montant de CHF 997'215.10 a été effectué lors de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2022, sa valeur boursière inscrite au bilan se monte à CHF 868'641.00. Le prêt de CHF 800'000. — (sans intérêts) accordé à la Croix-Rouge Suisse nous a été remboursé en 2022.

5) Dettes à court terme :

Ce montant se compose de charges de fournisseurs à payer pour CHF 243'804.90 (CHF 311'937.00 en 2021).

6) Dette financière à court terme :

En 2022, il n'a pas été nécessaire d'avoir recours à une ligne de crédit ou autres prêts.

7) Passifs de régularisation :

Les montants de passifs de régularisation sont principalement composés de factures des prestations de formation pour l'année 2023 déjà encaissées et facturées en 2022 pour un montant de CHF 121'280.00 (CHF 62'360.00 en 2021), des frais provisionnés concernant l'audit des comptes 2022 pour un montant de CHF 17'000.00 (CHF 15'000.00 en 2021), le solde de CHF 313'337.04 (CHF 134'461.97 en 2021) représentant des charges d'exploitation à payer ainsi que le solde de diverses subventions à rembourser de l'exercice 2022.

8) Provision à court terme :

Le démarrage du projet d'implémentation d'un ERP a nécessité un investissement notable en ressources de personnel entraînant une augmentation de la provision pour heures supplémentaires et vacances de CHF 41'038.56 au 31 décembre 2022 (augmentée de CHF 25'192.15 en 2021). Au 31 décembre 2022, cette provision représente un montant de CHF 142'239.64 (CHF 101'201.08 en 2021). La provision pour heures supplémentaires et vacances est comprise dans la masse salariale brute dans le compte d'exploitation.

9) Dettes financières à long terme :

Tout comme en 2021, la Croix-Rouge vaudoise n'a pas contracté de dettes financières à long terme.

10) Capital des fonds :

Ce dernier fait état des fonds affectés spécialement à des prestations ou projets de l'Institution (cf. tableau de variation du capital).

11) Capital de l'organisation :

Ce dernier présente les moyens relevant du financement propre de l'organisation, sans limitation d'utilisation. Il est composé du capital de base, du capital lié ainsi que du capital libre.

Compte d'exploitation

12) Produits d'exploitation :

L'Institution est financée à raison de

- 25.04 % par le biais de ses recherches de fonds annuelles (33.90 % en 2021) dont 3.25 % concernant les campagnes de recherches de fonds en collaboration avec le service de « Fundraising » de la Croix-Rouge suisse (3.15 % en 2021),
- de 23.19 % relatif à la facturation de ses prestations (20.57 % en 2021),
- de 49.38 % par les pouvoirs publics (Communes, Cantons et Confédération) (44.90 % en 2021)
- et le solde de 2.39 % relatif aux produits des œuvres d'entraide et de la Croix-Rouge suisse (0.63 % en 2021).

Les revenus d'exploitation se décomposent comme suit :

Produits de dons et campagne de recherches de fonds	en CHF	2022	2021
Dons		732'767.11	645'467.98
Campagnes de recherche de fonds		237'810.78	260'326.52
Cotisations annuelles (membres)		668'244.50	748'919.50
Cotisations sur prestations		13'980.10	14'750.00
Legs et héritage		175'875.92	1'126'475.00
Total		1'828'678.41	2'795'939.00
Dont revenus à affectation limitée		216'813.16	238'740.32
Dont revenus à affectation libre		1'611'865.25	2'557'198.68

Produits de prestations de services - ventes marchandises	en CHF	2022	2021
Social et Bénévolat		227'251.21	205'610.92
Formation		774'133.70	777'081.05
Aide aux Familles		586'114.30	531'130.95
Ventes de marchandises		93'387.00	82'274.15
Divers prestations administratives		13'301.95	99'974.70
Total		1'694'188.16	1'696'071.77

Contributions des pouvoirs publics	en CHF	2022	2021
Communes		470'637.78	409'810.50
Canton		2'615'343.92	2'854'216.50
Confédération (y.c. LAVS art. 101 bis)		521'278.00	438'931.00
Total		3'607'259.70	3'702'958.00

Contributions d'œuvres d'entraide, d'institutions	en CHF	2022	2021
Croix-Rouge suisse		174'725.76	52'231.85
Autres œuvres d'entraide		-	-
Total		174'725.76	52'231.85

Total des produits d'exploitation		7'304'852.03	8'247'200.62
--	--	---------------------	---------------------

13) Charges du personnel :

La masse salariale du personnel auxiliaire (Secteur Santé et Aide aux Familles, y.c. la garderie) correspond à 8.40% du total des salaires du personnel (9% en 2021).

Elles comprennent les autres frais du personnel qui correspondent aux charges sociales patronales, aux indemnités kilométriques reversées aux chauffeurs bénévoles du Service des transports ainsi qu'au personnel auxiliaire, aux frais de repas de la garderie, aux indemnités liées à l'accueil des civilistes durant l'année, aux frais de déplacement du personnel infirmier et de formation ainsi qu'à la formation continue et au perfectionnement du personnel de l'institution (y.c. les bénévoles), selon les dispositions en vigueur et annexées aux Statuts du personnel.

Les activités de la Croix-Rouge vaudoise sont fournies dans une large mesure par des bénévoles. Les prestations concernées sont principalement le Service d'aide et d'accompagnement ainsi que le Service des transports. La valorisation de ces activités, à un tarif horaire de CHF 28.00 représente un montant de CHF 760'116.00 (CHF 790'944.00 en 2021).

		2022	2021
Heures bénévoles	heures	27'147	28'248
Valorisation des heures bénévoles à CHF 28.-	en CHF	760'116	790'944

L'ensemble du Comité de la Croix-Rouge vaudoise a une activité bénévole sans aucune rémunération. Cela inclus également les fonctions de Président et de Vice-présidente. La valorisation des heures à un taux horaire n'a pas été quantifiée ni incorporée dans le tableau ci-dessus. Au vu du fait qu'une seule personne est chargée de la gestion, la Croix-Rouge vaudoise renonce à indiquer sa rémunération conformément à Swiss GAAP RPC 21/45.

Engagement de prévoyance

Les collaborateurs et les collaboratrices de la Croix-Rouge vaudoise sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et du décès auprès d'AVENA, Fondation BCV 2ème pilier (fondation inscrite au registre du commerce de la prévoyance professionnelle, no d'enregistrement AVS 3400). Il s'agit d'une fondation collective dotée d'un plan en primauté des cotisations, selon lequel les employés versent des cotisations définies et l'employeur finance la différence entre la contribution totale et les contributions des employés. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées.

Avantages (actifs) / engagements (passifs) économiques et charges de prévoyance

	2022	2021
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	1)	1)
Avantage économique de la CRV	aucun	aucun
Charges de prévoyance incluses dans les charges sociales CHF	392'966.40	384'529.00

Le Conseil de Fondation AVENA, Fondation BCV 2ème pilier, a approuvé les comptes annuels 2021, présentés conformément à la recommandation SWISS GAAP RPC 26. Au moment de l'établissement des présents comptes, les comptes annuels 2022 AVENA, Fondation BCV 2ème pilier n'étaient pas encore disponibles (disponibles en juin 2023).

1) S'agissant d'une fondation collective, la caisse de prévoyance de la Croix-Rouge vaudoise ne dispose pas d'un degré de couverture propre.

A noter qu'AVENA, Fondation BCV 2ème pilier, applique un tarif net sans participation aux excédents.

14) Charges sur prestations :

Depuis 73 ans, la Croix-Rouge vaudoise participe activement, au sein de l'Association Suisse du Mimosa du Bonheur (ASMB), à la vente annuelle de mimosa afin de récolter des fonds qui pourront être ainsi reversés en aide directe aux enfants défavorisés du canton de Vaud. La vente 2022 n'ayant pu avoir lieu, une réflexion a été menée afin d'adapter et moderniser la récolte de fonds à la suite au Covid-19, tout en tenant compte des problèmes environnementaux, ce qui a conduit à notre démission de l'ASMB pour le 31 décembre 2023.

En 2022, c'est un montant de CHF 75'068.50 (CHF 71'774.00 en 2021) qui a été reversé en faveur des enfants, grâce aux dons reçus et à l'utilisation de réserves ainsi qu'à la participation de la Fondation Pierre Mercier et de la Fondation Gandur pour la jeunesse.

Enfin, le Secteur Formation utilise du matériel pédagogique en adéquation avec les normes édictées pour un coût total en 2022 de CHF 25'118.55 (CHF 24'626.35 en 2021).

15) Charges membres et recherches de fonds :

L'Institution, par le biais d'un contrat national, collabore avec une société de recrutement de membres. Une commission est rétrocédée annuellement à cette dernière pour les adhésions et la gestion de celles-ci.

En 2022, la Croix-Rouge vaudoise n'a pas réalisé de campagnes de prospection.

Conjointement, et ce depuis 2017, la Croix-Rouge vaudoise réalise des mailings en collaboration avec le Service « Kundenberatung » de la Croix-Rouge suisse. Durant l'exercice, cinq publipostages ont été expédiés.

Les charges 2022 présentent un montant de CHF 103'442.87 (CHF 89'616.54 en 2021).

16) Autres charges d'exploitation :**◦ Frais des locaux**

Les frais de locaux sont composés des locations et des charges relatives de la Croix-Rouge sur les sites de Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, Vevey et Aigle pour un montant de CHF 655'923.95 (CHF 657'987.24 en 2021). La diminution des coûts est due à la renégociation du mandat attribué à l'entreprise de nettoyage, pour la désinfection spécifique et régulière des locaux, en conformité avec les règles sanitaires spécifiques à la pandémie Covid-19.

◦ Frais d'assurance véhicule

La Croix-Rouge vaudoise bénéficie d'une police d'assurance véhicule nationale auprès d'Allianz Suisse, coordonnée par la Croix-Rouge suisse, concernant la circulation routière. L'Association cantonale vaudoise verse une prime de 4.70 cts par kilomètre effectué à la Croix-Rouge suisse.

En 2022, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des collaborateurs est de 347'743.43 (336'778.29 en 2021).

◦ Frais de publicité et de relations publiques

En 2022, les promotions pour le bénévolat ont été menées afin d'intégrer davantage les moins de 25 ans aux enjeux du bénévolat. Notre jeu « Let's Help Together » sera disponible en 2023 sur une plateforme suisse afin d'être plus accessible.

◦ Autres frais d'exploitation

La Croix-Rouge vaudoise reverse à la Croix-Rouge suisse une cotisation annuelle calculée en fonction du nombre d'habitants dans le canton de Vaud.

En 2022, cette dernière est de CHF 24'687.50 (CHF 24'333.95 en 2021), ainsi que des cotisations pour CHF 12'047.75 (CHF 37'722.45 en 2021) à diverses associations poursuivant des buts similaires.

Les autres frais d'exploitation correspondent principalement aux charges de téléphone, d'affranchissement et de matériel bureautique pour un montant de CHF 107'099.62 (CHF 103'368.44 en 2021), aux honoraires de tiers (y.c. prestations de la fiduciaire) pour CHF 77'187.85 (CHF 52'732.10 en 2021), les frais correspondants à l'organisation de l'Assemblée générale et des rapports annexes pour CHF 15'816.70 (CHF 10'902.80 en 2021 y.c. les frais d'envois) ; le solde d'un total de CHF 363'748.80 (CHF 298'478.55 en 2021) correspond à la maintenance, aux interventions sur le réseau informatique, à la location des serveurs ainsi qu'une charge non récurrente de CHF 88'670.50 pour une peine conventionnelle de rupture anticipée du contrat de location des serveurs du data center, à la suite à l'implémentation du nouvel ERP.

17) Résultat financier :

Les intérêts débiteurs et les frais relatifs aux comptes de liquidités se montent à CHF 13'650.92 (CHF 17'550.37 en 2021). Les produits sur placements et comptes de liquidités représentent un montant de CHF 7'020.00 (CHF 9'100.00 en 2021). Le portefeuille de titres de la Croix-Rouge vaudoise a fluctué négativement de CHF 139'960.00 (CHF 11'385.90 en 2021).

18) Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel se compose principalement de produits et charges imputables à une autre période de CHF 4'483.89 (CHF 115'167.15 en 2021).

Les produits proviennent principalement d'un solde de subvention de la plateforme du bénévolat après validation du décompte final de CHF 31'266.67, de Texaid à hauteur de CHF 22'556.-, des décomptes d'années précédentes pour CHF 48'435.20.

Les charges résultent d'écritures transitoires, dont le remboursement de subventions de l'État de Vaud de CHF 48'033.35 et CHF 35'985.02, un solde de subvention pour la garderie Les Koalas de CHF 13'273.36, des décomptes de chauffage antérieurs à 2022.

19) Tableau de financement :

Le flux de fonds de l'activité d'exploitation a été négatif durant l'exercice 2022 de CHF 165'073.50 (positif de CHF 1'160'504.38 en 2021), le flux d'activité d'investissement a été positif en 2022 de CHF 672'487.65.20 (négatif de CHF 2'048'359.20 en 2021) et celui provenant de l'activité de financement a été neutre en 2022 de CHF 0.00 (négative de CHF 650'000.00 en 2021).

La variation globale des liquidités a été positive de CHF 507'414.15 (négative en 2021 de CHF 1'537'854.82).

20) Tableau de variation du capital :

Le bénéfice de l'exercice de CHF 105.44 (de CHF 1'628.14 en 2021) a été ajouté au capital de l'organisation.

Les prélèvements ont été effectués d'une part sur les fonds affectés pour CHF 268'864.06 (CHF 182'746.65 en 2021), sur les fonds liés de CHF 68'911.25 (CHF 21'936.15 en 2021) et sur les fonds libres de CHF 1'117'000.00 (CHF 1'063'800.00 en 2021).

La dotation aux fonds affectés durant l'année a été de CHF 216'813.16 (CHF 238'740.32 en 2021), de CHF 194'000.00 (CHF 530'077.00 en 2021) pour les fonds liés et de CHF 586'736.42 (CHF 1'570'300.00 en 2021) pour les fonds libres.

Les prélèvements des fonds affectés concernent les Secteurs Santé et Aide aux Familles, Social et Bénévolat ainsi que l'Administration.

21) Contrats de location :

	2023 (1 an)	2024 – 2026 (2 à 5 ans)
Leasing fax et machines	11'773.80	35'321.40
Locaux	565'768.20	722'851.80
Leasing véhicule	4'000.20	9'959.34

22) Évènements postérieurs à la date du bilan :

Nous ne rapportons aucun événement significatif ultérieur à la date de clôture de l'exercice susceptible d'avoir une incidence sur les comptes 2022.

23) **Charges administratives :**

Selon la SWISS GAAP RPC21, doivent être présentées les charges administratives et les charges de collecte de fonds et de publicité générales.

A cet effet, la méthodologie ZEWO a été appliquée.

Charges de projets ou de prestations	en CHF	2022	2021
Total		5'151'476.06	4'917'465.68
Charges de collecte de fonds et de publicité générale	en CHF	2022	2021
Total		670'044.88	648'670.68
Charges administratives	en CHF	2022	2021
Total		1'798'387.41	1'726'904.28

Partenaires

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui soutiennent et participent au développement des prestations de notre institution.

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse, compétente en matière de prévention secondaire dans le domaine socio-éducatif, au sens des articles 11a ProMin et 9 RLProMin, pour son soutien :

- aux prestations « Parents Rescousse », destinées aux mineur·e·s nécessitant une prise en charge en cas d'empêchement parental de courte et moyenne durée ;
- aux prestations « Trait d'Union » destinées aux enfants de parents séparés ou divorcés en vue de l'exercice de leur droit aux relations personnelles. Le suivi de la prestation « Trait d'Union » est assuré par l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC).

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), qui s'inscrit dans le cadre de la mission légale, prévoyant entre autres le développement de l'accueil d'urgence, relative à la prise en charge en urgence des enfants malades, selon la loi et le règlement de la fondation sur l'accueil de jour des enfants, pour sa contribution :

- aux prestations de « Garde d'Enfants Malades », destinées aux enfants des habitant·e·s d'une commune ou d'une entreprise, membres d'un réseau d'accueil reconnu par la FAJE ;
- à la prise en charge partielle de la masse salariale des éducatrices de la Garderie Les Koalas.

La Direction générale de la santé (DGS), sur la base des objectifs du Rapport du Conseil d'État sur la politique de santé publique du canton de Vaud 2018-2022 (RPSP), pour leur soutien :

- à la formation d'« Auxiliaire de Santé Croix-Rouge suisse » (AS CRS) de 120 h, la validation des acquis et le cours « Français Santé » permettant d'accéder au cours d'AS CRS ;
- au « Système de soins » – renforcement dans la communauté.

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Direction de l'Insertion et des Solidarités (DIRIS), pour sa contribution :

- aux Services d'aide et d'accompagnement, pour les prestations accomplies à domicile, par des bénévoles, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver l'autonomie et l'intégration sociale, tant en matière de service que des besoins relationnels ;
- au Service des transports, pour son activité en lien avec le transport de personnes à mobilité réduite réalisé par des bénévoles ;
- au Service de la « Chaise rouge », qui offre un accompagnement personnalisé, par des bénévoles formé·e·s aux différents types de handicaps, afin de permettre la réalisation d'activités de loisirs ou culturelles ;

- ainsi qu'aux « Proches Aidant·e·s », dans le programme cantonal, visant à renforcer le soutien aux proches qui entourent à domicile des personnes de tous les âges, atteintes dans leur santé, en situation de handicap, malades ou en fin de vie.

Le Service de l'emploi (SDE), par délégation des besoins en mesures et sur la base des informations fournies par le marché du travail :

- à la formation d'« Auxiliaire de santé Croix-Rouge suisse » de 120 h, et la « Validation des acquis ». Sur la base des besoins transmis, la Croix-Rouge vaudoise adapte, si nécessaire, les processus en mettant tout en œuvre pour assurer une augmentation de l'aptitude au placement.

La Ville de Lausanne, pour le financement :

- des prestations d'accueil extrafamilial, pour les enfants de la Garderie Les Koalas, faisant partie du Réseau-L, accueillant les enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école enfantine ainsi que
- Service de « Garde d'Enfants Malades », destiné aux habitant·e·s de la commune de Lausanne.

La Ville de Nyon, pour son soutien :

- au Service de « Garde d'Enfants Malades », destiné aux habitant·e·s de la commune de Nyon.

La Ville d'Yverdon, pour sa participation :

- au Service « Parents Rescousse », destiné aux habitant·e·s de la Ville d'Yverdon.

La Commune d'Epalinges, pour le financement :

- du Service de « Transports », destiné aux habitant·e·s de la commune d'Epalinges.

Les autres communes du canton, pour leurs différents soutiens à l'ensemble des activités de notre association.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), selon l'article 101 bis de LAVS, pour son soutien :

- aux différentes tâches que la Croix-Rouge accomplit en faveur des personnes âgées, afin de renforcer leur autonomie, leurs contacts sociaux et leur intégration.

Remerciements

La Croix-Rouge vaudoise remercie toutes les personnes (physiques ou morales) qui lui accordent leur généreux soutien et leur confiance et sans lesquelles elle ne pourrait assurer ses diverses prestations et activités de proximité, répondant ainsi très concrètement aux besoins des plus vulnérables.

M ^{me} Christine Audemars	EMS Le Home – Les Pins SA	M. Christian Meylan
M ^{me} Simone Audemars	EVOK- Altern8 S	M. et M ^{me} Jeans Moeller et Claudia Moeller Czarnetzki
M ^{me} Ingrid Badoux	Fidacor SA	M ^{me} Joëlle Mojonnet
Banque Cantonale Vaudoise	Fondation BCV	Nature & Découvertes Suisse
M. Thomas Baetschmann	Fondation Dr Alfred Fischer	M ^{me} Sophie Neullet
M ^{mes} Gaëlle Bart et Stéphanie Babin-Cadenet	Fondation Pierre Demaurex	M. Alain Nguyen
M ^{me} Margrit Baumgartner	Fondation du Denantou	M. Georgio Pauen
M ^{me} Laetitia Bernardi	Fondation Gandur pour la Jeunesse	M. Irinel Pelin
M. Hans Bracher	Fondation Jacqueline de Cérenville	M ^{me} Isabelle Perodeau
M. Mathieu Brito	Fondation Leenaards	M. Michel Perrenoud
M. Henri Brunagel	Fondation Madeleine	M. Ernst Peterer
M. Gérald Burnier	Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz	M. Philippe Pol
Centre Patronal	Fondation Notaire André RoCHAT	M. Robert Pollak
CIO, Comité International Olympique	Fondation philanthropique Jules Rey	M. Olivier Reymond
Clinique La Source	Fondation Pierre Mercier	M. Gholam Reza Nasser
M ^{me} Sylvie Cochand	Fondation pour Genève – Fonds Georges Junod	M. Norbert RoCHAT
Commune d'Aigle	Fondation W. et E. Grand d'Hauteville	Roldeco SA
Commune d'Ecublens	M ^{me} Françoise Fuhrmann	M. Jean-Willy Rossel
Commune d'Epalinges	M ^{me} Sarah Giovanola	M. Vincent Rullier
Commune de Morges	M. et M ^{me} Girardet-Delmotte	Satom SA
Commune de Lully	M ^{me} Hazel Griffith	M. Nicolas Schneider
Commune de Lutry	M. Claude-Alain Guignet-Valloton	M. Peter Schönenberg-Zülli
Commune de Prangins	M ^{me} Dominique Gurtner	M. Stefan Sperlich
Commune de Renens	M ^{me} Jacqueline Herdi	M ^{me} Kirsten Stirling
Commune de Vevey	M. Christophe Jaccoud	Utilité Publique Vaud
Commune de Villeneuve	M ^{me} Alice Jacot	M. Arthur Veil-Picard
M ^{me} Catherine Cruchet	M ^{me} Sophie Jacot	M ^{me} Dominique Visinand
M. Patrick Dancet	M ^{me} Yulia Kudryavtseva	M. Jean-Claude Vuffray
M ^{me} Marie Laure Daumin	M. Jean-Francois Landolt	M. André Vuilleumier
M ^{me} Marlyse Demartin Maeder	Loterie Romande	M. Daniel Wagnieres
M. Yves-Richard Demaurex-Matthey	M ^{me} Judith Malet	M ^{me} Eileen Wiley
M. Giovanni De Micheli	M ^{me} Françoise Mamin	M. Didier Wulliamoz
M ^{me} Francine Durussel	M. Fabio Manzini	M ^{me} Isabelle Wulliamoz
Editions Okama Sàrl	M. Alexander Metzger	

FIDACOR

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de la,

Croix-Rouge Vaudoise, Association de la Croix-Rouge suisse, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Croix-Rouge Vaudoise, Association cantonale de la Croix-Rouge suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Morges, le 3 avril 2023

 Fidacor SA

S. Del Sordo

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Z. Allouza

Experte-réviseur agréée

- Annexe(s) : - Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)
- Rapport de performance

*La Croix-Rouge vaudoise s'engage
en faveur des plus vulnérables,
à tous les âges de la vie.*

Croix-Rouge vaudoise
Rue Beau-Séjour 9-13
CH - 1003 Lausanne
T. +41 (0)21 340 00 70
info@croixrougevaudoise.ch
www.croixrougevaudoise.ch